

Réf: Dossier N° : 56591

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CHOCO D'IVOIRE »

**Siège social : ABIDJAN - PLATEAU 4 Blvd DE L'IDENIE près de la
Polyclinique, 01 BP 1560 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Oct 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CHOCO D'IVOIRE » .

Objet: Fabrication de chocolat et de produits de confiserie, La pâtisserie, Fabrication artisanale et/ ou industrielle, ainsi que la commercialisation de glaces (crèmes glacées, sorbets), la confiserie, la chocolaterie, l'import-export de tous produits, tous matériels liés à l'exploitation de l'activité susmentionnée, Le commerce de gros (commerce interentreprises) et de détail, de sucre, chocolat et confiserie

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU 4 Blvd DE L'IDENIE près de la Polyclinique, 01 BP 1560 ABIDJAN 01

GERANT: Madame MROUEH DANA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29252 du 12/11/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26166 du 12/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

